



**Le Grand Quevilly, le 11 juillet 2023**

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Le conseil d'administration du comité départemental de Seine-Maritime de tennis de table a l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le :

**Samedi 2 septembre 2023**

**à 14 heures 30**

**Rue du val des comptes**

**76630 St Martin en Campagne, PETIT CAUX**

**(Salle de la mairie de St Martin)**

**A partir de 13 h 30** Accueil des représentants des associations

**14 H 30** Ouverture de l'AG ordinaire 2023

**A l'ordre du jour :**

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 11 septembre 2022 au club de CHEVRON au HAVRE
3. Allocution du président et rapport d'activités
4. Rapport d'activités du pôle administratif et financier :
  - a. Bilan d'exploitation de l'exercice financier clos au 30 juin 2023
  - b. Rapport du commissaire vérificateur aux comptes
  - c. vote du bilan d'exploitation prévisionnel 2023-2024 et quitus au trésorier pour sa gestion
5. Parole aux invités d'honneur
6. Rapport d'activité du pôle sportif compétition et de ses commissions
7. Rapport d'activités du pôle détection et développement et présentation du nouveau technicien du CD76TT
8. Rapport d'activités pôle communication
9. Rapport d'activités commission féminine
10. Point sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport
11. Action « Tous à vos raquettes – Solidarité Cancers » dimanche 12 novembre 2023
12. Elections complémentaires au conseil d'administration du CD76TT de Sandrine DEVAUX, Bernard DEMARTHE et Guillaume GOUPIL.
13. Nomination du nouveau responsable du DD par le CA avec avis de l'assemblée générale
14. Nomination d'un suppléant pour la représentation du CD76TT au conseil de ligue
15. Clôture de l'assemblée générale



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 11/07/2023  
Source : secrétariat  
général

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité du Petit Caux. Celui-ci sera suivi d'un cocktail offert par le CD76TT qui permettra de nous retrouver tous dans une ambiance amicale.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confirmer votre participation à l'assemblée générale et/ou au cocktail en retournant le **coupon-réponse ci-joint** auprès du secrétariat par courrier ou par mail.

Dans l'attente de vous recevoir, je vous prie d'accepter, madame la Présidente, monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**Adrien POIGNIE**

**Président du CD76TT**



## **COUPON-REPONSE**

à retourner au secrétariat du CD76TT, BP 116, 76122 Grand Quevilly Cedex

**AVANT LE MERCREDI 23 AOUT2023**

NOM : .....PRENOM : .....

Club de : .....

→ Assistera à l'Assemblée Générale      OUI    NON

→ Assistera au COCKTAIL                    Oui    NON

Seul      Accompagné

**NOMBRE PERSONNES au total : .....**

Fait à

Signature



## POUVOIR ou PROCURATION

**POUVOIR** (Membre du club)

ou

**PROCURATION** (Membre d'un autre club et déjà Délégué de son association)

(Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné (e)

NOM et PRENOM : .....

DATE de NAISSANCE : .....

Domicilié (e) à : .....

Elu(e) par l'Association ..... N° d'affiliation : .....

pour la représenter à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Seine-Maritime donne par la présente

**Pouvoir** ou **Procuration** (rayer la mention inutile)

**A**

NOM et PRENOM : .....

DATE de NAISSANCE : .....

Licencié(e) dans l'association : .....

pour le représenter à l'assemblée Générale du Comité Départemental de Seine-Maritime

**du 2 septembre 2023 à la mairie de Saint Martin En Campagne**

**Bon pour Pouvoir**

**Bon pour Procuration**

Date et signature

Date et signature

**Acceptation Pouvoir**

**Acceptation Procuration**

Date et signature

Date et signature

**ATTENTION :**

Pouvoir : le délégué du club donne pouvoir à un autre membre du club pour le représenter aux Assemblées Générales  
Procuration : le délégué du club donne procuration à un délégué d'une autre association du même département.